

## Conseil d'école n°1 - Procès-verbal

Date: lundi 22 novembre 2020 à 18h

Présents: Mme MOYA (maire de St Rémy); Mme BUTEL (conseillère municipale en charge de l'école) ; Mmes BELAIDI, BERARD, HERMET et M. VERNHES (représentants des parents d'élèves) ; Mme KELSCH-GEKIERE (enseignante), M. MAZIERES (enseignant et directeur de l'école)

### 1. Effectifs et équipe pédagogique

Pas de changement au niveau de l'équipe pédagogique (Mme Claire KELSCH-GEKIERE classe de CE1-CE2-CM1-CM2 et M. Cédric MAZIERES directeur de l'école et classe de maternelle-CP). L'effectif de cette rentrée est de 39 élèves en hausse par rapport à l'année précédente (33 élèves).

Répartition : TPS : 3 / PS : 4 / MS : 3 / GS : 6 / CP : 4 / CE1 : 3 / CE2 : 8 / CM1 : 5 / CM2 : 3

Deux élèves devraient arriver à l'école en TPS en janvier ce qui portera l'effectif total à 41 élèves.

L'équipe du personnel communal est composée de Mmes Corinne GARCIA, Séverine PELLESCI et Mme Hélène COUYBES en remplacement de Mme Laureilia LAUDE.

Mlle Doriane VEDRUNE a été recrutée pour la mission de service civique. Elle a débuté sa mission le 13 septembre.

Mme Jeanne VERON intervient toujours comme AVS.

### 2. Elections des délégués de parents d'élèves

L'élection des représentants des parents d'élèves s'est déroulée vendredi 8 octobre. Je tiens à remercier sincèrement Mme ANDRE, Mme BUTEL et Mme CHARTRAIN, déléguées sortantes pour ces deux années passées avec elles comme déléguées. Les échanges ont toujours été riches, apaisés et dans l'intérêt collectif des élèves.

La nouvelle liste présentée est élue (par ordre alphabétique : Mme BELAIDI, Mme BERARD, Mme HERMET, M. VERNHES). La participation au vote est de 52%.

L'équipe pédagogique remercie les votants pour leur participation et les quatre nouveaux parents élus pour leur investissement dans notre école.

Mmes HERMET et M. VERNHES sont délégués titulaires, Mmes BELAIDI et BERARD sont déléguées suppléantes. Ces quatre délégués seront invités à chaque conseil d'école avec également un représentant de l'APE. Les coordonnées des délégués ont été transmises aux familles pour prendre contact et proposer éventuellement des remarques et questions à aborder en conseil d'école.

### 3. Point sanitaire

Nous avons dû faire face avant les vacances à l'apparition de nombreux cas de Covid dans l'école ce qui nous a contraint selon le protocole sanitaire à fermer les classes pendant au total 11 jours.

Le protocole qui était en place depuis la rentrée était le même qu'en fin d'année dernière mais le masque n'était plus obligatoire avant les vacances de Toussaint. L'équipe pédagogique et le personnel communal se sont toujours efforcés depuis le début de la crise Covid de mettre en place sur le temps de classe et le périscolaire les conditions pour assurer une sécurité sanitaire maximale (non brassage des classes, nettoyage, lavage des mains, distances, aération...). Le directeur est navré pour les problèmes que cela a pu générer dans les familles et nous espérons que la classe à distance que les enseignants ont proposée a pu accompagner au mieux les élèves dans ces moments particuliers. Pendant la fermeture, le directeur a été en contact régulier avec le service santé de la DSDEN de Rodez pour essayer de gérer au mieux le suivi de la situation et la mise en place des deux campagnes de tests proposées. La municipalité s'est chargée du nettoyage et de la désinfection des locaux.

Au retour des vacances, l'Aveyron est parmi les départements qui sont repassés en niveau 2 du protocole sanitaire avec notamment un port du masque à nouveau obligatoire du CP au CM2. Les détails du protocole ont été envoyés aux familles avant la reprise.

Il est demandé par un délégué de parents d'élèves si en cas de nouveau cas positif parmi les élèves, on pouvait considérer que les élèves qui ont déjà eu le Covid avant les vacances étaient comme "vaccinés" et donc pourraient continuer à venir en classe comme cela se fait en collège et lycée. Cette question était posée pour anticiper et éviter une éventuelle fermeture de classe pour des enfants qui sont maintenant "protégés". Le directeur a transmis cette question à la responsable santé de l'inspection académique et attend la réponse.

### 4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école n'est pas modifié et est approuvé à l'unanimité.

### 5. Sécurité

Deux exercices incendie seront organisés dans l'année ainsi que deux exercices PPMS. Nous avons déjà effectué le premier exercice incendie et le premier PPMS (intrusion). Lors de l'exercice incendie, il a été remarqué que l'alarme n'est pas assez audible dans la cantine. Il faudrait demander une intervention de l'entreprise de maintenance du système d'alarme pour voir s'il est possible d'augmenter le volume général du signal d'alarme.

### 6. Dispositifs d'aides

Rappel des dispositifs existants :

- activités pédagogiques complémentaires APC : le mardi ou le jeudi à 16h30 (sur les fondamentaux en français et mathématiques)
- stages de remise à niveau (surtout à destination des CM)
- PPRE (difficultés dans les apprentissages), PAP, PAI (troubles médicaux).

Présentation du RASED : enseignants spécialisés et psychologue scolaire qui proposent des bilans et des suivis pour des enfants en difficulté sur proposition de l'enseignant avec autorisation des parents au préalable.

Evaluations nationales CP-CE1 : les rendez-vous sont proposés par les enseignants aux familles concernées pour faire le point sur les résultats des élèves et envisager éventuellement les aides à mettre en place.

## 7. Charte internet et RGPD

Comme demandé chaque année aux écoles, une charte d'utilisation d'internet est signée par tous les adultes présents à l'école et qui interviennent auprès des élèves (enseignants, personnel communal, AVS et service civique). La charte sera affichée à l'école et consultable librement au bureau de direction. Les familles auront à signer un avis de consultation et la charte sera annexée au règlement intérieur de l'école.

Un filtre académique Proxy est installé sur tous les ordinateurs pouvant être utilisés par des élèves.

Le document RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) transmis à l'inspection de l'éducation nationale est le même que l'année dernière.

## 8. Travaux et investissements

Il n'y a pas eu de demande de travaux par l'équipe pédagogique cet été. Un nettoyage-cirage des sols de l'école a été réalisé avant la rentrée de septembre. Il faudrait par contre envisager prochainement l'installation du point d'eau dans la classe de CE-CM évoqué lors du dernier conseil d'école.

La question de la consommation de papier est abordée par la municipalité. L'équipe pédagogique a réalisé en ce début d'année plus de photocopies qu'habituellement mais il s'agit d'une avance sur les besoins de toute l'année scolaire (mémos, fichiers...) et cela devrait se corriger. Le directeur rappelle la dotation de la mairie pour le budget pédagogique qui est de 50€ par élève et par an. C'est tout à fait suffisant pour travailler dans de bonnes conditions surtout que nous avons la chance que la municipalité prenne en charge en complément de ce budget le papier et les cartouches pour la photocopieuse ce qui a un coût important.

Le directeur remercie la municipalité pour avoir répondu positivement aux différentes demandes de l'équipe pédagogique pendant cette année. Il a été convenu avec Mme. le maire de faire un point précis en janvier sur les travaux ou investissements envisageables pour l'année prochaine.

## 9. Projets

En ce début d'année, plusieurs projets pédagogiques ont été menés : initiation à la balle ovale avec le club de rugby à XV de Villefranche en maternelle-Cp et projet artistique avec Aveyron Culture et l'artiste Estelle CHRETIEN au Moulin des Arts en CE1-CE2-CM1-CM2. Le directeur a envoyé un mail aux familles concernées au sujet de la restitution qui est proposée ce mercredi à 18h au Moulin des Arts de St Rémy. Il y aura les élèves des classes de plusieurs écoles qui ont participé à ce beau projet ce qui représente un nombre assez important d'enfants et d'adultes. C'est une manifestation hors école intéressante à partager avec les enfants mais il paraît nécessaire de prévoir le port du masque pour les enfants (pass sanitaire et masque pour les adultes)

La municipalité a accepté de financer cette année des interventions en occitan pour la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 par l'association ADOC12 (1x30 minutes par semaine). Un bilan sera fait en fin d'année pour voir si cette action doit être pérennisée et éventuellement étendue aux GS-CP.

D'autres projets sont à venir avec la médiathèque de Villefranche, le Moulin des Arts de St Rémy, la bibliothèque départementale et le point lecture de St Rémy, l'USEP et des clubs sportifs.

Cette semaine vont débiter les séances de natation à Villefranche pour la classe de CE-CM. L'enseignante sera accompagnée de deux parents agréés en natation de l'école Mme ANDRE et M. SANTO que nous remercions.

Il sera proposé prochainement aux familles des mugs décorés par des dessins des enfants (un mug différent pour chaque classe au prix de vente de 8€). C'est une opération menée avec l'A.P.E. pour participer au financement des projets qui se feront lors des deux prochains trimestres (sorties pédagogiques, animations...). L'A.P.E. est toujours en attente du retour des documents validés par la préfecture pour pouvoir pleinement fonctionner et proposer une réunion aux familles et envisager les actions. Le directeur se propose d'accompagner le suivi de ces documents concernant l'association si besoin puisqu'il a déjà élaboré ceux de la coopérative scolaire.

Pour Noël, les enseignants sont encore dans l'attente des évolutions du protocole sanitaire pour voir ce qu'il sera possible de faire. Un sapin sera mis en place avec cadeaux pour les classes (merci à la municipalité) et il est envisagé un moment de convivialité avec les parents le vendredi des vacances à la sortie avec des chants de Noël par les élèves mais sous réserve des conditions sanitaires (éventuellement sous le préau).

## 10. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves et remarques des représentants de la commune

Pas de question transmise avant le conseil. Plusieurs sujets sont évoqués lors des échanges entre les membres dont les menus de la cantine. Le directeur indique que ce sujet sera donc mis à l'ordre du jour du deuxième conseil d'école pour en discuter pleinement.

Il est rappelé que si les parents ont des questions ou remarques sur le fonctionnement général de l'école à faire remonter au conseil d'école, ils peuvent prendre contact avec les quatre délégués élus cette année. Ce sera un point de départ à des échanges lors de conseil d'école avec une réponse inscrite au compte rendu du conseil et transmise aux familles. Les enseignants restent bien sûr à disposition des parents pour entendre directement les remarques et questions sur notre école et la scolarité des élèves tout au long de l'année.

Fin de séance à 19h15.

Le directeur  
MAZIERES Cédric

